Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 7 février 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Jocelyn Ouellette, avocat
6217, rue Laurendeau
Montréal (Québec)
H4E 3X8

OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur
Dossier Régie R-4210-2022

Maître Ouellette,

La présente fait suite à votre lettre du 6 février dernier par laquelle le RNCREQ demande un délai jusqu'au 13 mars 2023 pour la transmission de sa demande de renseignements (DDR) dans le dossier mentionné en objet.

La Régie de l'énergie (la Régie) note qu'il reste encore un mois d'ici la date limite prévue à l'échéancier pour le dépôt des DDR des intervenants. Elle considère que ce délai permet à l'intervenant de préparer ces DDR malgré ses contraintes de disponibilité.

Pour cette raison, la Régie refuse la demande de report de délai du RNCREQ.

Veuillez agréer, Maître Ouellette, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml

Place Victoria, Case postale 001
800, rue du Square-Victoria
41e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452
Sans frais : 1 888-873-2452
Télécopie : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca